Séquences

Court: Dysfonctionnements sociétaux

Jean-Marie Lanlo

Anne Émond. Les Êtres chers Number 299, November 2015

URI: id.erudit.org/iderudit/80358ac

See table of contents

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN 0037-2412 (print) 1923-5100 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lanlo, J. (2015). Court : Dysfonctionnements sociétaux. *Séquences*, (299), 16–16.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc. , 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org



Dysfonctionnements sociétaux

Le cinéma indien sérieux, hormis les films de l'industrie Bollywood, est rarement distribué dans nos salles. Après le délicieux **The Lunchbox** l'an dernier, un autre film indien de qualité a cependant eu la chance de sortir sur les écrans québécois cette année. Pour son premier film, Chaitanya Tamhane aura même l'honneur de représenter l'Inde dans la course aux Oscars.

JEAN-MARIE LANLO

es cinéphiles amoureux de Fantasia savent, grâce à deux films présentés récemment, que le cinéma indien n'a pas peur de porter un regard désabusé sur la société. *Ugly* d'Anurag Kashyap (Prix du jury AQCC 2014) et *Sunrise* de Partho Sen-Gupta (présenté cette année) avaient comme sujet le fléau des enlèvements d'enfants. *The Lunchbox*, qui a connu les honneurs d'une sortie québécoise, partait quant à lui d'un élément plus anecdotique pour s'interroger de manière plus légère (mais non moins pertinente) sur les rapports entre les diverses composantes de la société. Avec *Court*, le nouveau venu Chaitanya Tamhane opte pour une approche tout autre, mais se fait lui aussi l'observateur de la société indienne.

À partir d'un fait divers (un artiste est accusé d'avoir écrit une chanson ayant poussé un des auditeurs au suicide), le réalisateur projette rapidement le spectateur dans la machine judiciaire indienne et lui en fait ressentir sa complexité. En réalité, Chaitanya Tamhane utilise surtout cette lourdeur judiciaire pour rendre encore plus prégnants les dysfonctionnements sociétaux. En observant le fonctionnement d'une cour de justice, il nous offre en effet un condensé de la société indienne, avec ses oppositions de classes, de régions d'origines ou de religions, mais également ses difficultés de communication liées à l'usage de différentes langues.

Le film, tout en conservant son fil conducteur (le procès du chanteur), abandonne progressivement celui que l'on aurait pu imaginer devenir le personnage principal, au profit des différents intervenants du procès, que le réalisateur-scénariste laisse s'exprimer dans un grand esprit de justice. À l'aide de plans souvent larges (parfaitement cadrés et composés) et d'un montage discret, il laisse s'exprimer ses personnages en gardant une certaine distance, comme s'il était important pour lui de ne pas privilégier de manière trop ostensible un point de vue. Au lieu d'attiser les tensions en faisant un film à charge, il prend même le

soin de quitter régulièrement le procès pour suivre les différents protagonistes dans un cadre privé, montrant ainsi d'eux un autre visage qui vient relativiser l'opinion que peut se faire le spectateur.

Son regard sur les difficultés du *vivre-ensemble* y gagne en acuité grâce au refus d'une condamnation trop expéditive des personnages qu'il scrute, ce qui lui permet de dresser un portrait nuancé de son pays. Il a de plus la bonne idée d'introduire un élément annexe au procès (la police qui n'a pas peur de recourir aux faux témoignages pour arriver à ses fins). Il en fait une des causes de la situation (le chanteur semble condamné à être perpétuellement arrêté), mais, en laissant toujours cette police malhonnête en marge de sa représentation de la société (la cour), il en fait une fatalité contre laquelle rien ne semble possible... et surtout pas une société dysfonctionnelle!

Au final, les partis pris à la fois narratifs et visuels portent leurs fruits et contribuent à faire de **Court** un premier film d'une maîtrise qui pourrait impressionner si elle n'était pas relative. En effet, même si l'ensemble est très intelligemment filmé et écrit, le film n'est pas sans petites faiblesses qui viennent nuancer nos éloges. Certaines scènes un peu superflues poussent un peu la démarche du réalisateur du côté du procédé appliqué de manière trop artificielle. D'autres sont carrément maladroites (malheureusement, c'est le cas de la dernière séquence, probablement la moins réussie). Il serait cependant regrettable de se focaliser sur ces petits bémols, l'ensemble formant un premier film très prometteur et un digne représentant aux Oscars pour l'Inde.

***½

■ COURT: UN PROCÈS INDIEN | Origine: Inde – Année: 2014 – Durée: 1 h 56 – Réal.: Chaitanya Tamhane – Scén.: Chaitanya Tamhane – Images: Mrinal Desai – Mont.: Rikhav Desai – Mus.: Sambhaji Bhagat – Son: Anita Kushwaha– Dir. art.: Somnath Pal, Pooja Talreja – Cost.: Sachin Lovalekar – Int.: Vira Sathidar (Narayan Kamble), Vivek Gomber (Vinay Vora), Geetanjali Kulkarni (la procureure), Pradeep Joshi (le juge), Usha Bane (Sharmila Pawar), Shirish Pawar (Subodh) – Prod.: Vivek Gomber – Dist. / Contact: EyeSteelFilm.

Photo: Dans la machine judiciaire indienne